

Formulaire de candidature

Année universitaire 2025-26

Étudiants en L2 Droit/Économie

Accords Erasmus+ et Bilatéraux



Dossier à déposer **au plus tard le 04 février 2025 à 12h**
au Bureau des Relations Internationales
de la Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion (Bureau 112)
et par mail à l'adresse : ri-deg@univ-angers.fr
en précisant : Dossier de candidature Erasmus
en Droit/Économie

Pièces à joindre obligatoirement au dossier :

- Une photo d'identité pour la version imprimée (*à coller sur le formulaire de candidature*) ;
- Une photocopie des relevés de notes du bac, des années d'études après le bac et une capture d'écran de votre ENT pour le premier semestre 2024-2025 ;
- Pour les étudiants qui désirent partir dans le cadre d'un M1 ou M2, un accord écrit du responsable de l'année de formation concernée est indispensable (*encadré de la page 3 à faire signer*) ;
- Un CV ;
- Une lettre de motivation en français dans laquelle vous aborderez également votre projet professionnel (*non manuscrite*) ;
- Si vous avez déjà passé le TOEIC, le TOEFL ou une autre certification en langues, joindre également au dossier l'attestation correspondante ;
- Si vous envisagez une mobilité au cours de laquelle vos enseignements seront majoritairement en anglais et que vous n'avez pas de certification valide, faites établir une attestation de votre capacité à suivre des cours dispensés dans cette langue par votre enseignant d'anglais de L1 ou L2. À défaut, votre niveau d'anglais sera testé lors d'un entretien ;
- Si vous souhaitez partir en Espagne ou en Allemagne, faites établir si possible une attestation de votre capacité à suivre des cours dispensés dans l'une ou l'autre de ces langues par un enseignant de langues de l'université ou non.
- Si vous êtes sélectionné(e), une fiche d'engagement vous sera demandée pour confirmer votre mobilité.

Adresse en cas d'envoi du dossier par courrier :

Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion
Bureau des Relations Internationales - 112
13 Allée François Mitterrand, BP 13 633
49 036 ANGERS Cedex 01

Formulaire de candidature

Année universitaire 2025-26

Étudiants en L2 Droit/Économie

Accords Erasmus+ et Bilatéraux

Formulaire de candidature à compléter :

NOM (en majuscules)* :

Prénom* :

Numéro d'étudiant* (**impératif**) :

Adresse postale* :

Téléphone* :

Adresse e-mail étudiante* :

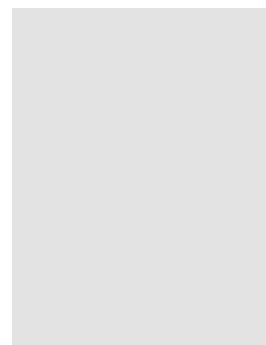
Adresse e-mail personnelle :

Durée du séjour souhaitée : semestre année

Photo à coller **pour le dossier en version papier**

Date* :

**Champs obligatoires*



LES RÈGLES QUI DEVRONT ÊTRE APPLIQUÉES DANS LE CADRE D'UN DÉPART EN L3 DROIT/ÉCONOMIE

- 1.** Nous avons maintenant 9 universités partenaires dans lesquelles nous avons signé un accord en Droit et un accord en Économie. Dans ces universités et pour éviter les conflits d'emploi du temps, il convient de partir un semestre en Droit et l'autre en Économie. Si vous partez dans le cadre d'une telle formule et que vous faites 40 ECTS en Droit et 40 ECTS en Économie, les mémoires (cf ci-dessous) peuvent ne plus être utiles.
- 2.** L'année de L3 Droit-Économie comprend 80 ECTS. Plusieurs cas de figure peuvent se présenter selon l'université d'accueil :
 - a. Un programme de 80 ECTS est accepté par l'université partenaire ;
 - b. Un programme de 60 ECTS uniquement est reconnu par l'université partenaire. Dans ce cas, il sera demandé à l'étudiant(e) de rédiger un mémoire de 10 000 mots en Droit et un mémoire de 10 000 mots en Économie pour obtenir les 20 ECTS manquants. Ce travail sera supervisé par les deux responsables de la Licence Droit/Économie.
- 3.** Pour tout départ au semestre sur un accord Éco/Gestion ou Droit, il est demandé à chaque étudiant(e) de proposer un programme de 20 ECTS soit en Droit, soit en Économie. Les 20 ECTS manquants en Droit ou en Économie devront faire l'objet d'un mémoire de 20 000 mots qui donnera lieu à une soutenance et supervisé par l'un des deux responsables de la Licence Droit/ Économie.
- 4.** L'étudiant qui part à l'année devra partir un semestre sur un accord de Droit et un semestre sur un accord Économie-Gestion. **Il est alors impératif de veiller à ce que les calendriers académiques des deux universités d'accueil ne se chevauchent pas s'il ne s'agit pas de la même université.**
- 5.** Tous les accords Erasmus+ en Droit et en Économie/Gestion sont listés sur ce dossier de candidature. **Toutefois, étant donné la spécificité de la Licence Droit/Économie, il faut vérifier la cohérence de chaque accord souhaité avec la durée de la mobilité et les attentes de la Licence (consultez les liens qui sont donnés sur les Powerpoints de présentation de chaque accord).**
- 6.** Si vous avez candidaté sur les programmes ISEP, BCI ou accords bilatéraux USA gérés directement par le Direction de l'International (c'est-à-dire pour toutes les composantes de l'Université d'Angers en même temps) et que votre dossier a été retenu, vous ne pouvez pas candidater sur les accords listés sur ce dossier de candidature.

Période de mobilité désirée :

Départ à l'année – Semestre 1 en Droit et semestre 2 en Économie

Départ à l'année – Semestre 1 en Économie et semestre 2 en Droit

Départ au premier semestre en Droit

Départ au premier semestre en Économie

Départ au second semestre en Droit

Départ au second semestre en Économie

(Ne cocher qu'une seule case. Attention, pour certaines universités vous n'avez pas le choix : voir les destinations possibles pages suivantes et sur le document de présentation des accords, téléchargeable sur le site de la Faculté).

LES PAYS ET UNIVERSITÉS D'ACCUEIL

Sélectionner une case au moins.

Si vous sélectionnez plusieurs universités, (maximum 4), indiquez un ordre de préférence. Les sites web des universités sont accessibles à partir du document de présentation des accords.



**document à télécharger sur le site de la Faculté,
« Les accords Erasmus+ en Droit » et en « Économie et Gestion »**

Nous avons des places uniquement dans les universités listées ci-dessous, en tenant compte des particularités précisées sur ce document présenté sur la page internationale de notre Faculté. Il est de la responsabilité de chaque étudiant de tenir compte de ces spécificités.

Les accords en Économie et Gestion départ Semestre 2 ou année

Allemagne, Universität, PASSAU

Allemagne, Universität, LEIPZIG

Allemagne, Otto-Von-Guericke-Universität, MAGDEBURG

Allemagne, Hochschule Harz, Université de HOCHSCHULE HARZ

Allemagne, Université d'OSNABRÜCK

Belgique, Université de NAMUR

Belgique, Université de Saint-Louis, BRUXELLES

Grèce, Université d'Économie d'ATHÈNES

Hongrie, Université de DEBRECEN

Hongrie, Université de SZEGED

Italie, Università degli Studi di Pavia, PAVIE

Italie, Università degli Studi di Pisa, PISE

Italie, Università degli Studi di Modena, MODENE

Italie, Università degli Studi di MACERATA

Italie, Università degli Studi di Catania, SICILE

Lettonie, Latvijas Universitāte, RIGA

Lituanie, ISM, University of Management and Economics, VILNIUS

Macédoine, American College University SKOPJE

Pologne, Université Nicolas Copernic, TORUN

Pologne, Université AGH of Science and Technology, CRACOVIE

Pologne, Uniwersytet Łódzki, LODZ

Pologne, University of Environmental and Life Sciences, WROCLAW

Portugal, Instituto Politécnico de PORTO, ISCAP

Roumanie, Université Babes-Bolyai, CLUJ



Roumanie, West University of TIMISOARA

Roumanie, University of Economics Studies, BUCAREST

Turquie, Galatasaray Universitesi, GALATASARAY

Départ Semestre 1, Semestre 2

Belgique, Université de NAMUR

Belgique, Université de Saint-Louis, BRUXELLES

Ecosse, University of West of Scotland, Paisley (Accord bilatéral)

Ecosse, University of Strathclyde (Accord bilatéral)

Espagne, Universidad Pablo de Olavide, SEVILLE

Espagne, Universidad Rey Juan Carlos, MADRID

Espagne, Universidad Autónoma de MADRID

Espagne, Universitat Jaume I, CASTELLO

Espagne, Universitat Politècnica de VALENCE

Espagne, Universidad de OVIEDO

Finlande, Haaga-Helia, HELSINKI

Japon, Sophia University, TOKYO (Accord bilatéral, départ pour un semestre uniquement)

Lettonie, Latvijas Universitate, RIGA

Portugal, Instituto Politecnico de Porto, ISCAP

Turquie, Galatasaray Universitesi, ISTANBUL

Les accords en Droit Départ Semestre 1

Ecosse, University of Strathclyde

Espagne, Universidad de GRANADA

Espagne, Universitat Jaume I, CASTELLO

Espagne, Universidad de OVIEDO

Irlande, University of LIMERICK

Irlande, Technological University DUBLIN

Turquie, Université de Galatasaray ISTANBUL



Départ Semestre 2

Allemagne, Universität, BAYREUTH
Allemagne, Universität, MANNHEIM
Allemagne, Universität, PASSAU
Belgique, Université de Saint-Louis, BRUXELLES
Ecosse, University of Strathclyde
Hongrie, Université de SZEGED
Italie, Università degli Studi Mediterranea di REGGIO CALABRIA
Italie, Università degli Studi di ROMA LA SAPIENZA
Italie, Università degli Studi di PISA, PISE
Lettonie, University of Latvijas, RIGA
Luxembourg, Université du LUXEMBOURG
Pologne, Université Nicolas Copernic, TORUN
Roumanie, Universtatea Technică din Cluj-Napoca
Roumanie, Universitatea Alexandru Ioan Cuza, IASI
Roumanie, University of BUCAREST
Roumanie, Oradea University
Turquie, University of Galatasaray, ISTANBUL

Les Accords en Droit et en Économie pour partir à l'année, un semestre en Droit, un semestre en Économie dans la même université.

Allemagne, Universität Passau
Belgique, Université de Saint-Louis, BRUXELLES
Espagne, Universitat Jaume I, CASTELLO
Espagne, Universidad de OVIEDO
Hongrie, Université de SZEGED
Italie, Università degli Studi di Pisa, PISE
Lettonie, Latvijas Universitate, RIGA
Pologne, Université Nicolas Copernic, TORUN
Turquie, Galatasaray Universitesi, GALATASARAY